

RENFORCER LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ EN AMPLIFIANT LA COLLABORATION ENTRE L'ÉTAT ET LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Rapport de la 3ème édition du Forum de la société civile sur la Réforme du secteur de la sécurité

Bamako, 25-26 Novembre 2024



La participation des OSC à la RSS est une exigence du cadre normatif et opérationnelle car ce sont les OSC qui sont plus proches et qui travaillent pour le bien de la communauté. Les modèles de collaboration possible entre l'Etat et les OSC sont variés, divers et couvrent tous les domaines de la RSS (identification des besoins sécuritaires des différentes couches des populations (femmes, jeunes) ; appui-conseils et orientations aux acteurs étatiques de sécurité ; la promotion d'une culture de redevabilité et de transparence dans les secteurs de la défense et de la sécurité ; la documentation des cas de violation des droits humains ; le travail avec les médias pour sensibiliser et informer la population et remonter les besoins humanitaires des populations vulnérables ; la conduite de séance de dialogues civilo-militaires ;



La méconnaissance de la Réforme du secteur de la sécurité (64,6% des personnes interrogées dans le cadre d'une évaluation du Plan d'action et de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité ignorant l'existence d'une stratégie) s'expliquerait par l'analphabétisme de la majorité des populations, la lourdeur administrative et le manque de professionnalisme des représentants de l'Etat ;



Les médias sahéliens ne sont plus de simples témoins des réformes sécuritaires, mais des acteurs clés de la transformation sociale ; afin de maximaliser leur impact, il est impératif de renforcer l'éducation aux médias pour promouvoir une consommation responsable de l'information ; d'adapter nos lois aux nouveaux défis numériques et d'encourager les citoyens à vérifier les informations avant de les partager afin de réduire les effets néfastes de la désinformation.

ACTES DU FORUM

RENFORCER LA RÉFORME
DU SECTEUR DE LA
SÉCURITÉ EN AMPLIFIANT
LA COLLABORATION
ENTRE L'ÉTAT ET LES
ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE

En partenariat avec



SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	2
2.	LE RÔLE DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ	5
3.	QUELLE APPROCHE DE L'EXTRÉMISME VIOLENT DANS LE NOUVEAU CONTEXTE GÉOPOLITIQUE DE L'AES ?	9
4.	LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE : ENJEUX ET DÉFIS POUR UNE RSS EFFICACE ET RESPONSABLE	13
5.	LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ : GUERRE INFORMATIONNELLE AU SAHEL	16
6.	LES DÉFIS DE LA TRANSPARENCE ET DE LA REDEVABILITÉ DANS LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ	18
7.	PRÉSENTATION DU CADRE PRATIQUE DE COLLABORATION ENTRE L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ CIVILE : CADRE ET MÉTHODE	20
8.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	22
	Liste des figures.....	24
	Liste des abréviations.....	25

RÉSUMÉ

Le présent rapport rend compte de la troisième édition du forum national de l'Alliance Citoyenne d'Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité (ACRSS) axé sur l'amplification de la collaboration entre l'État et les organisations de la société civile. Ce forum, tenu dans un contexte sociopolitique difficile et la fin du plan d'action de la Stratégie nationale de la réforme du secteur de la sécurité, a permis de faire le point sur les avancées et les défis de ce processus au Mali. Différents enjeux ont été abordés lors du forum, notamment l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la RSS (les participants ont analysé les réalisations accomplies, identifié les insuffisances et proposé des pistes d'amélioration), le rôle de la société civile dans la RSS (Les discussions ont porté sur les contributions des organisations de la société civile (OSC), leurs limites et les moyens de renforcer

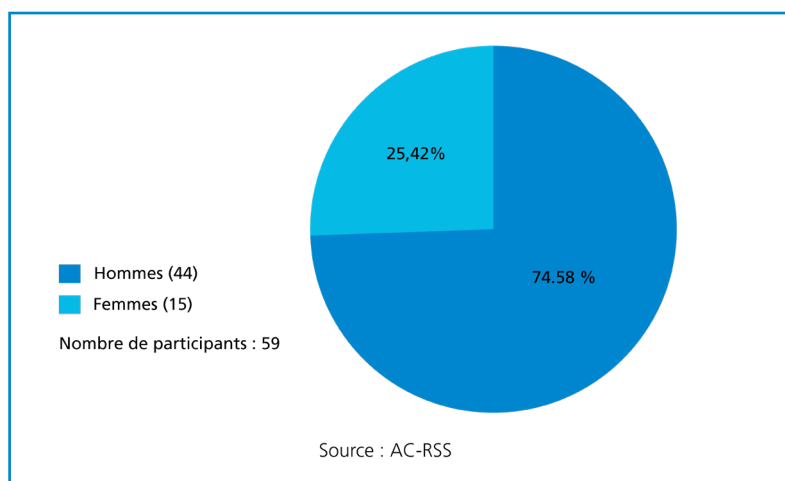
leur implication), les défis liés au financement de la RSS (les participants ont exploré les liens entre croissance économique, besoins des populations et sécurité ainsi que les mécanismes de financement de la réforme), la nécessité d'une collaboration renforcée entre l'État et la société civile (Le forum a souligné l'importance d'une approche inclusive et participative pour garantir l'efficacité et la durabilité de la réforme).

En somme, le forum a permis de dresser un état des lieux de la réforme du secteur de la sécurité au Mali et de définir les orientations futures, surtout en termes de participation responsable de la société civile et de son interaction avec l'État. Les recommandations formulées constituent une feuille de route dans ce sens en vue de contribuer à une paix durable au Mali.

Figure 1

Participation au forum

AC-RSS



1

INTRODUCTION

Le Forum national de la société civile sur la réforme du secteur de la sécurité est en voie de s'institutionnaliser pour les acteurs intervenant dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Initié en 2022 par l'Alliance Citoyenne pour la Réforme du Secteur de la Sécurité (AC-RSS), sa troisième édition s'est tenue les 25 et 26 novembre 2024 au Mémorial Modibo KEITA sur le thème : « Renforcer la réforme du secteur de la sécurité en amplifiant la collaboration entre l'Etat et les acteurs de la société civile ».

Aborder la problématique de l'amplification de la collaboration entre l'Etat et les acteurs de la société civile est très opportun à plusieurs égards :

- Le Mali est toujours confronté à une grave crise sécuritaire avec des attaques terroristes asymétriques causant encore des victimes tant parmi les forces de défense et de sécurité que la population civile qui est contrainte au déplacement dans plusieurs localités du pays. Les différentes réformes dans le secteur de la défense ne semblent pas encore prendre en compte la dimension humaine de la sécurité ;
- Le processus de réforme du secteur de la sécurité a changé d'ancrage institutionnel en migrant de la Présidence à la Primature et maintenant au ministère de la sécurité ;
- La militarisation de la police, secteur où la RSS a été le plus en discussion et où il y avait d'interaction avec les acteurs de la société civile ;
- Une implication de plus en plus coordonnée de la société civile dans la RSS ;
- Un contexte sociopolitiques marqué par le retrait de plusieurs partenaires engagés dans le financement de la RSS.

Aussi, le Forum vient-il rappeler aux membres de l'Alliance et aux autres acteurs leur enga-

gement collectif et individuel en faveur de la RSS et le besoin de redynamiser les initiatives de la société civile dans le domaine de la sécurité malgré l'environnement difficile.

Justification

La Stratégie nationale de la réforme du secteur de la sécurité du Mali validée le 06 juillet 2018 par le Conseil national de la réforme du secteur de la sécurité, dans le but de procurer au citoyen malien des conditions de vie honorables et décentes, puis de garantir la satisfaction des besoins essentiels pour tous, se base désormais sur le plan d'action 2022-2024. Ce qui veut dire que 2024 est une année charnière pour la réforme parce qu'elle connaîtra l'achèvement du premier plan d'action dont l'évaluation donnera certainement une nouvelle orientation au processus. La première évaluation à mi-parcours entreprise par l'AC-RSS a démontré que beaucoup d'efforts ont été fournis par l'Etat pour la réalisation des prévisions du plan d'action, mais aussi que l'écrasante majorité de ces réalisations est la capitalisation d'autres actions faites par des partenaires au profit de tel ou autre secteur de la sécurité.

C'est fort de ce constat et de la prise en compte de l'environnement partenarial actuel du Mali que l'AC-RSS place la troisième (3^{ème}) édition du forum sur la sécurité sous le thème de l'amplification de la collaboration entre l'Etat et les organisations de la société civile pour le renforcement du secteur de la sécurité. Ce choix se justifie par plusieurs raisons. D'abord, cette collaboration doit être

naturelle tant les actions de ces deux acteurs sont complémentaires, notamment dans un contexte qui réduit la délivrance de certains services essentiels (sécurité, santé, éducation) par l'Etat dans certaines localités du pays où les OSC jouent ce rôle dans le but du soulagement des populations locales. Ensuite, dans un état de droit, la vigilance et la surveillance de la société civile sont cruciales pour la bonne marche de la gouvernance. Cet exercice qualifié de démocratie participative est un gage de l'appropriation des politiques publiques par les citoyens, de la co-construction de la gouvernance et implicitement du secteur de la sécurité. Enfin, le Mali fait face à des défis sécuritaires majeurs qui nécessitent une réforme en profondeur de son secteur de la sécurité. La participation active de la société civile est cruciale pour garantir que les réformes soient inclusives, transparentes et efficaces. La sécurité holistique des citoyens est empreinte d'une grave incertitude. Incertitude qui atteint leur bien-être socio-économique tant la délivrance des services sociaux de base (à l'instar de l'électricité) connaît des difficultés majeures impactant le quotidien des travailleurs notamment ceux du secteur de l'informel.

Dès lors il devient évident que la réforme du secteur de la sécurité mérite d'être revisitée en vue de comprendre et de savoir si son agencement prend en compte ces aspects de la vie des Maliens. Ce forum qui se fera, en partenariat avec la Friedrich-Ebert-Stiftung vise à rassembler les différents acteurs, y compris les représentants de l'État, des organisations de la société civile, des experts en sécurité et des partenaires internationaux, pour discuter des moyens de renforcer cette collaboration essentielle.

Objectifs du Forum

La 3^{ème} édition du Forum de l'Alliance avait pour objectif de contribuer à rendre la réforme du secteur de la sécurité au Mali plus inclusive et respectueuse de la démocratie participative en amplifiant la collaboration entre l'Etat et les OSC du Mali et du Sahel. Particulièrement, il visait à :

- Examiner les politiques et les initiatives de réforme existantes, notamment celles

relatives à l'implication des acteurs de la société civile dans le processus : Le forum offrira une plateforme pour évaluer les politiques et les initiatives en matière de RSS au Mali avec un accent particulier mis sur l'implication des acteurs non étatiques. Les participant(e)s pourront partager de bonnes pratiques, discuter des succès et des échecs, et identifier les leçons apprises pour guider les actions futures ;

- Analyser les Perspectives économiques et les mécanismes du financement de la réforme du secteur de la sécurité, notamment la problématique des interactions entre croissance économique, besoins vitaux des populations, délivrance des services sociaux de base et sécurité au Mali ;
- Examiner les actions des organisations de la société civile en la matière afin d'y déceler les points ayant besoin d'amélioration ou de rationalisation pour plus d'efficacité et d'efficacités ;
- Proposer des recommandations concrètes pour renforcer la réforme du secteur de la sécurité au Mali. Les participant(e)s seront invité(e)s à proposer des mesures spécifiques pour améliorer la gouvernance, mieux impliquer les OSC, renforcer les institutions de sécurité, promouvoir les droits de l'homme et favoriser la réconciliation nationale ;
- Esquisser les éléments d'un cadre de concertation permanent entre l'Etat et les Organisations de la société civile en matière de réforme du secteur de la sécurité.

Résultats attendus

Les résultats attendus de cette 3^{ème} édition sont :

- Un diagnostic clair des défis actuels de la réforme du secteur de la sécurité au Mali ;
- Une meilleure compréhension des défis et des opportunités liés à la participation qualitative, efficiente et efficace de la société civile à la réforme du secteur de la sécurité au Mali ;
- Une meilleure identification des domaines et des initiatives de collaboration entre la société civile et l'Etat pour renforcer la résilience des communautés locales et réduire les facteurs de vulnérabilité à l'insécurité ;
- Une formulation de recommandations pratiques et réalisables pour renforcer la participation des OSC dans la réalisation des missions des institutions de sécurité

- nationales ;
- Des engagements concrets de la part des participants en vue de soutenir la mise en œuvre de la réforme ;
 - Une feuille de route stratégique pour la réforme du secteur de la sécurité, incluant des indicateurs de suivi et d'évaluation ;
 - Une définition d'un cadre de concertation entre l'Etat et la société civile ;
 - Une mise en place d'un réseau des acteurs engagés pour la promotion de la RSS.

Méthodologie

Le Forum s'est essentiellement appuyé sur des panels avec des exposés suivis de discussions. Les exposés-débats ont été participatifs, et les discussions se sont concentrées sur l'échange d'expériences et la formulation de recommandations.

2

LE RÔLE DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

Présentation de l'évaluation du plan d'action de la RSS faite par l'AC-RSS et information des activités menées depuis le dernier Forum

En introduction, le communicateur a fait savoir que l'étude, objet de sa présentation, provient de la seule volonté de l'Alliance avec l'appui technique et budgétaire du DCAF. Il s'agit d'une évaluation externe prévue par la stratégie mais, ajoute-t-il, la stratégie a également un mécanisme interne de suivi-évaluation. L'évaluation couvre la période 2022 à 2023 mais prend en compte certaines activités antérieures à cette période mais inscrites dans le plan d'action de la stratégie. Elle porte sur 4 axes regroupant 40 actions. Ces axes sont notamment la promotion de la bonne gouvernance dans le Secteur de la Sécurité ; le renforcement des capacités de l'Etat à répondre aux attentes des populations en matière de défense, de sécurité et de justice ; la restauration de la confiance entre les populations et les institutions de défense, de sécurité et de justice, la mise en œuvre par le commissariat du plan d'actions de la stratégie nationale de la RSS.

Sur la méthodologie utilisée pour cette évaluation, le panéliste dit qu'elle a été essentiellement qualitative et s'est reposée sur une revue documentaire, des entretiens avec les parties prenantes et des focus groupes réalisés à Bamako, San, Ségou, Kita, Kati auprès de 235 personnes. Le but étant d'évaluer la performance de la RSS, les critères d'évaluation ont porté sur le statut des activités : Non-réa-

lisé, en cours et réalisé. Les appréciations ont été réalisées sur la base des indicateurs du plan d'action.

Sur les résultats, nous retenons qu'une seule réforme avait été réalisée avec satisfaction, il s'agit de la restructuration des services de renseignement ; 28 actions étaient en cours de réalisation et 11 non réalisées. Ainsi, le taux d'engagement était de 72,5%. Par rapport à la connaissance même de l'existence d'une stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et d'un plan d'action, 64,6% des personnes interrogées ignorent l'existence d'une stratégie, ce qui indique un besoin d'intensifier les activités d'information sur le sujet. L'un des chantiers de la RSS dont les lignes n'ont presque pas bougé est celui de la corruption. Il y a certes eu des efforts en termes de mécanismes de contrôle, d'inspection et d'enquête mais les points faibles que l'étude révèle concernent, d'une part, les mesures de lutte contre la corruption, que plus de 50% des Maliens trouvent très insuffisantes et 22% disent ne pas avoir confiance aux autorités ; d'autre part l'impunité ou l'absence de suite judiciaire des dossiers de corruption qui reste timoré même si pendant l'enquête 56% des dossiers instruits ont été judiciairisés. Un autre résultat mitigé est celui relatif à la RSS et le genre où il y a eu des recrutements féminins dans les effectifs des FDS, mais sur les postes nominatifs, la tendance est à la régression.

Par rapport aux difficultés rencontrées dans le cadre de l'étude, la principale mise en exergue est celle d'accès aux acteurs de mise en œuvre du Plan d'action de la RSS et aux documents. Le communicateur termine son exposé en for-

mulant les recommandations suivantes :

- Accentuer et promouvoir la collaboration entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie pour une coordination plus efficace et des résultats durables.
- Créer au niveau du CRSS un fonds regroupant la totalité des ressources étatiques mobilisées par départements/acteurs pour une utilisation des ressources pour les destinations énoncées dans le plan d'action de la stratégie.
- Créer au niveau des PTF une organisation point focal et seule interlocutrice du CRSS avec pour mission de gérer toutes les ressources mobilisées par les PTF.
- Développer une souplesse institutionnelle permettant le réajustement des priorités suivant les menaces émergentes nécessitant une révision des priorités.
- Impliquer activement la société civile dans le processus de sécurité nationale et assurer une communication transparente sur les objectifs, les ressources mobilisées et les progrès de la stratégie.
- Effectuer des évaluations régulières pour ajuster la stratégie en fonction des changements de contexte, des menaces émergentes et des nouvelles technologies.
- Identifier les domaines où des investissements/ressources supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les capacités de acteurs de la sécurité et de la justice. Cela pourrait inclure des efforts en faveur de la formation, de l'acquisition de technologies de pointe, ou de renforcement des efforts de collaboration entre agences/institutions.
- Allouer des ressources pour l'acquisition et le développement de technologies de sécurité avancées, y compris la cyberdéfense et la surveillance.

Expérience en termes d'accompagnement et rôle du DCAF dans la réforme du secteur de la sécurité

Le représentant de DCAF a entamé son exposé par une présentation de son institution DCAF qui est une fondation de droit Suisse créée en 2000 et comprenant 34 états membres dont

le Mali. Il intervient au Mali depuis 2014 dans les domaines de conseils juridique, stratégique et politique ; de l'assistance technique ; du renforcement des capacités et de la sensibilisation et la dissémination des connaissances. DCAF travaille essentiellement avec le ministère de la sécurité et de la protection civile (MSPC), le ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation, le Médiateur de la République, la commission Nationale des Droits Humains et des organisations de la société civile comme AC-RSS, les médias et bien d'autres.

Il a poursuivi son intervention par un aperçu du soutien du DCAF à la RSS au Mali. Le DCAF, dit-il, est en train de mettre en œuvre le projet gouvernance participative et responsable de secteur de la sécurité phase 2 pour la période 2021-2024. Ce projet a :

- Soutenu l'élaboration du manuel d'enquête administrative prédisciplinaire ;
- Mis en place un réseau de point focaux genre au sein de la police, de la gendarmerie (nomination, formation et encadrement) ;
- Organisé un séminaire de renforcement des capacités des collaborateurs du médiateur de la république du Mali dans le traitement des dossiers de réclamation et d'interpellation concernant le département de la défense et des anciens combattants et celui de la sécurité et de la protection civiles ;
- Organisé un séminaire de formation des conseillers juridiques en partenariat avec la direction de la justice sur la protection des personnes civiles dans les conflits armés, la gestion des contrats, la judiciarisation des théâtres d'opérations, etc. ;
- Organisé une formation pilote de la gendarmerie nationale sur la gestion et prise en charge des cas de violences basées sur le genre (VBG) au profit de 10 stagiaires ;
- Apporté un soutien à la création des 6 comités consultatifs de sécurité (CCS) dans le district de Bamako ;
- Soutenu l'élaboration du manuel d'animation des CCS ;
- Organisé un dialogue de femmes et de jeunes sur le CCS ;
- Soutenu l'AC-RSS pour l'évaluation à

mi-parcours de la mise en œuvre du plan d'action 2022-2024 de la stratégie nationale de la RSS ;

- Appuyé l'élaboration d'un guide pratique sur l'organisation du secteur de la sécurité au Mali à l'attention des journalistes ;
 - Renforcé les capacités des bureaux locaux de la CNDH et les relais communautaires sur les droits humains, enquêtes sur les allégations de violations des droits humains, leur documentation et leur rapportage ;
 - Organisé la formation des inspecteurs de l'ISSPC sur la gestion des cas de VBG dans les missions de contrôle interne des services de sécurité et de conduite d'une mission pilote en la matière ;
 - Soutenu l'organisation de trois séminaires sur la RSS, le genre et les VBG, le leadership et le management au profit de l'Ecole d'Etat Major des forces de sécurité.
- Il a terminé sa présentation par des constats :
- L'approche tout sécuritaire affaiblit la sécurité humaine, pilier essentiel de la RSS ;
 - La désinformation fragilise les positions des FDS ;
 - La militarisation de la police a des avantages mitigés en ce qu'elle réduit la proximité avec les civils ;
 - La baisse du niveau de volonté politique dans la nouvelle loi portant cadre institutionnel de la RSS en raison du rattachement du cadre institutionnel de la RSS au ministère de la sécurité alors qu'au départ il était rattaché à la présidence, puis à la primature et au ministère de la sécurité ; ce qui donne l'impression que la RSS est devenue une réforme du ministère de la sécurité et non du secteur de la sécurité ;
 - Le décret portant création des CCS comporte beaucoup d'insuffisances dans les aspects relatifs à la participation, au financement et au rôle des préfets ;
 - La faible dissémination de la stratégie nationale de la RSS ainsi que le budget limité du commissariat à la RSS ne permettent pas la création et le fonctionnement des CCS et la coordination des acteurs.

Les présentations ont été suivies de questions et de contributions suivantes :

Quelles sont les conséquences de la dénonciation de l'accord de paix sur la mise en œuvre de la RSS ?

Ces conséquences sont au nombre de deux : La première conséquence a été le retrait des représentants des groupes armés des organes de mise en œuvre de la RSS. La seconde conséquence a été l'obligation de réformer les organes décisionnels de la RSS après le retrait des représentants des groupes armés des organes de mise en œuvre de la RSS.

Mais de manière contextuelle, l'on sait que la RSS a été mise en place avant la signature de l'accord (Accord pour la paix en 2015). Quand l'accord a été signé, le mécanisme de la RSS a été revu pour prendre en compte les mouvements armés dans les organes de la RSS, et ces derniers étaient presque centrés sur les mouvements armés avec autant de représentants que le gouvernement dans les cellules. Aujourd'hui, on a des organes centrés sur la communauté. Ceci garantit la représentativité mais il faut être extrêmement prudent à ramener la question de sécurité au niveau de la communauté.

Qu'est ce qui justifie la méconnaissance de la RSS ?

Elle s'expliquerait par l'analphabétisme de la majorité des populations, la lourdeur administrative et le manque de professionnalisme des représentants de l'Etat. A titre d'illustration, il est arrivé que la restitution des dossiers ne se passe pas correctement entre l'administration sortante et entrante. Ceci fait perdre la mémoire institutionnelle qui est quelque peu mise entre parenthèses. Pour preuve, dans la région de Gao, WANEP avait aidé à la mise en place des CCS avec un préfet, après mutation, son remplaçant n'avait pas reçu les informations de la tenue régulière des réunions des CCS. Nous avons constaté avec la même autorité que les comptes-rendus des réunions n'étaient pas transmis au Gouverneur alors que la procédure veut que les CR soient transmis au gouvernorat qui compile et transmet un CR régional au CRSS. Une stratégie de communication est mise en place au niveau du commissariat de la RSS, mais elle n'est pas encore pleinement opérationnelle traduisant les efforts encore à faire en termes de communication sur la RSS en direction des fonctionnaires et des citoyens.

En fait, la méconnaissance n'est pas propre seulement à la RSS. Elle est valable pour toutes

les politiques publiques si l'on se réfère aux différentes enquêtes comme Mali-Mètre. La méconnaissance de la RSS pourrait également s'expliquer au prisme de certaines difficultés :

- La RSS est encore et toujours militaire si l'on se réfère à la gouvernance du commissariat qui est dirigé, depuis sa création, par un militaire dans le sens de porteur d'uniforme conférant ainsi à l'opinion publique l'impression que les questions de sécurité sont strictement l'affaire des forces de défense et de sécurité.
- Il est difficile de traiter la question de sécurité à sa dimension humaine : beaucoup de choses sont faites dans d'autres départements au niveau de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'industrie et d'autres secteurs qui contribuent tous à la réalisation de la sécurité humaine, mais cette contribution n'est capitalisée dans le plan d'action ni dans la stratégie de la réforme du secteur de la sécurité. Même la justice, qui fait partie et est très liée à la RSS n'est pas suffisamment prise en charge dans le plan d'action de la RSS. Ramener ces questions dans la dimension de la RSS donnera assurément plus d'impact et de visibilité à la RSS.
- La problématique de la faible coordination entre le commissariat et les ministères comme l'a révélé l'étude d'évaluation de l'AC-RSS. Une solution serait de changer un peu l'attelage institutionnel de la RSS car la RSS gagnerait plus à être rattachée à la présidence qu'à un département ministériel. On a fait l'expérience, par exemple, de la commission nationale de lutte contre les armes légères. Cette commission a servi vraiment de modèle à tous les pays de la CEDEAO au moment où elle était rattachée à la présidence. Parce que l'expérience a montré que chaque fois qu'on redescend au niveau ministériel, la coordination entre ministères devient compliquée. Cela a été aussi rapporté concernant la mise en place de l'équipe multidisciplinaire qui a travaillé

sur la RSS en 2013. Les ministères ont un réel problème de collaboration.

- Une autre difficulté rapportée est celle relative au fait que les militaires accepteraient difficilement de se soumettre aux ordres des policiers.

Quels ont été les impacts de la reprise de Kidal par l'armée malienne dans le fonctionnement des CCS dans les régions du Nord ?

Il n'y a pas de lien fonctionnel. Cependant, les institutions chargées de la mise en place des CCS existent dans toutes les régions du Nord, à savoir les gouverneurs, les préfets et les maires. Le comité peut avoir des problèmes de ressources, mais il n'y a pas d'impact spécifique par rapport à Kidal.

Maintenant, comment faire pour s'approprier la RSS ?

Cette appropriation est tributaire de la stratégie de communication du Commissariat, de la collaboration réussie de l'Etat avec la société civile et de l'apport des partenaires au processus de la RSS.

Quelle est la place des Donsos dans la mise en œuvre de la RSS ?

Le cadre légal prévoit la participation des donsos dans les CCS. A cet égard, les Donsos sont représentés dans plusieurs CCS. Un obstacle à la participation des donsos réside dans le fait que ceux-ci ne répondent pas du maire mais du chef de village. Or, les chefs de village sont certes des acteurs majeurs dans la gestion de la collectivité, mais ils n'ont pas de responsabilité dans la mise en œuvre de la RSS. Cette problématique mériterait un traitement spécifique dans la relecture des textes d'autant plus que les donsos sont explicitement cités parmi les acteurs devant siéger au sein des organes, surtout au niveau décentralisé et déconcentré.

3

QUELLE APPROCHE DE L'EXTRÉMISME VIOLENT DANS LE NOUVEAU CONTEXTE GÉOPOLITIQUE DE L'AES ?

Dynamique des acteurs dans le nouveau contexte géopolitique de l'AES

L'expert-communicateur a d'abord rappelé le contexte de création de l'AES qui est née d'une nécessité des Etats dits du Sahel Central de fédérer leur force afin de faire face à la menace sécuritaire multidimensionnelle complexe et transnationale qui s'est implantée au cœur de ces trois états et face à laquelle ils sont presque seuls. Ainsi, l'AES est une nécessité de survie des trois Etats face à une crise sécuritaire sur fond de terrorisme et l'insuffisant soutien et pesanteurs des organisations régionales (Union africaine) et sous-régionales (CEDEAO), des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Elle est la réponse aux insuffisances internes et externes.

Le deuxième point de développement de l'exposant a porté sur les différents types d'approches qui se mettent en place dans la zone AES. Le premier type est la mutualisation des efforts dans le domaine du renseignement par rapport aux mouvements et réseaux de groupes terroristes, l'identification, le financement des réseaux afin de pouvoir tarir les sources de financement. Le deuxième est l'harmonisation des différentes stratégies militaires pour contrer les groupes terroristes. La dynamique est essentiellement militaire, relève-t-on, mais les Etats ont fait montre d'une certaine solidarité pour faciliter l'approvisionnement des communautés en denrées et commerces.

Le dernier point de la présentation est consacré aux recommandations. L'Exposant recom-

mande de renforcer la coopération en matière de développement et la satisfaction des besoins essentiels des population (eau, nourriture, santé, etc.) ; de développer l'approche communautaire qui va permettre l'éducation, la sensibilisation, l'appropriation communautaire pour prévenir l'endoctrinement, encourager le dialogue intercommunautaire, résoudre les tensions ethniques, renforcer la résilience des populations locales par des initiatives économiques ; de prendre en compte les problématiques sécuritaires émergentes liées à l'accès et à la gestion des ressources humaines.

Il n'a pas oublié de relever qu'il fallait s'attaquer au nerf de toute guerre qui est le financement du terrorisme en luttant farouchement contre le blanchiment des capitaux, la corruption, le financement du terrorisme sur toutes les formes. Poursuivant dans la même logique, il a soutenu que l'AES devait avoir une véritable force armée et sécurité avec un commandement intégré ; pour ce faire, il recommande une armée professionnelle évoluant dans le cadre de stratégies et planifications intégrées et respectueuses des droits humains avec les capacités pour les opérations asymétriques. Il a ajouté, à ce propos, la nécessité de développer la collaboration avec les pays voisins de l'AES, qui peuvent être des zones de refuges. Il soutient également que l'AES ne peut pas se faire l'économie des partenaires, il doit prospecter auprès des opérateurs économiques nationaux, les partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour trouver l'équilibre dans le financement de la guerre et le développement.

Enfin, il termine par demander une meilleure implication des professionnels de l'information et de la communication. La stratégie de communication doit être étoffée en faveur des jeunes. Il faut une approche multidimensionnelle adaptée aux spécificités des menaces, conclut-il.

Quelle collaboration entre l'État, les OSC et les communautés ?

L'experte a présenté son organisation, WANEP-Mali, comme le réseau pionnier dans la promotion de la paix et de la sécurité humaine. A cet effet, ce réseau met en œuvre des initiatives intégrées et participatives visant à prévenir les conflits, à renforcer la résilience communautaire et à promouvoir une gouvernance sécuritaire inclusive. Pour l'experte comme pour son organisation, la réussite de la RSS repose sur trois piliers fondamentaux :

- Une inclusion effective des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels : Ces groupes ne doivent pas seulement être vus comme des bénéficiaires, mais comme des acteurs clés dans la transformation des systèmes sécuritaires ;
- Une approche centrée sur la sécurité humaine et la prévention de l'extrémisme violent : Il est essentiel d'adopter une perspective qui privilégie la résilience communautaire, en s'attaquant aux causes profondes de l'extrémisme violent et en renforçant la cohésion sociale ;
- Une collaboration étroite entre l'État et les OSC : Cette collaboration doit aller au-delà de la consultation pour devenir un véritable partenariat stratégique.

Concernant ce dernier pilier, l'accent a été mis sur un partage d'expérience réussi entre l'État, les OSC et les communautés dans la RSS. Il s'agit d'une approche intégrée de prévention de l'extrémisme violent. Une approche, fondée sur la mobilisation communautaire et le renforcement des mécanismes locaux de dialogue, qui a montré des résultats encourageants dans plusieurs régions du Mali, notamment grâce au rôle actif des femmes leaders et des jeunes dans les comités consultatifs de sécurité. Cette approche a été développée dans le « Programme de Leadership Féminin (PLF) pour une Gouvernance Inclusive et Démocratique de la Sécurité dans le Sahel, au Mali, Ni-

ger et Burkina Faso » et mise en œuvre par le Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP) en partenariat avec le Groupe Danois de Déminage (DDG) grâce à un appui financier de l'Union Européenne et le GAC. Le programme avait pour but de renforcer la voix des femmes de la société civile en matière de sécurité à travers la mise en place d'un vivier d'expertise féminine sur la RSS.

Dans le cadre de ce programme, le WANEP a contribué à la mise en place de Comités Consultatifs de Sécurité dans 18 communes impliquant des civils et des FDS. Dans le cercle de Markala, cite-t-elle en exemple, le comité fonctionne très bien et continue à se réunir et à communiquer malgré l'absence de bailleurs. Il fait des patrouilles, communique avec les FDS, informe et sensibilise les communautés, notamment sur l'économie criminelle. À la suite des activités de sensibilisation, une opératrice qui louait des locaux comme pied à terre à des personnes dont elle ne comprenait pas la logique, a parlé de ses locataires au comité qui en a parlé aux FDS et, après investigation, ils ont été interpellés pour cause de terrorisme.

Ce programme a également permis de former un pool d'expertise féminine sur la RSS. Dix (10) jeunes dames Maliennes, sont devenues des actrices majeures, des porte-paroles de femmes. Elle souligne cependant que le nombre de femmes expertes sur la RSS reste faible et ceci a des répercussions sur la qualité de la participation des femmes. Elle prend l'exemple du cas où elle est invitée à une activité dans laquelle elle se trouve seule face à des légitimités traditionnelles, religieuses et militaires. Il est clair que sa voix pèse moins encore faudrait-il qu'elle ait le courage de s'exprimer au regard des us et coutumes.

Elle a ajouté que le WANEP organise des dialogues communautaires avec parfois les FDS afin de faciliter la collaboration. Elle a pris l'exemple du poste de police de Niamana qui, à la suite d'échanges communauté-police, a permis de mener des plaidoyers pour améliorer les conditions de travail des policiers et le poste a été érigé en commissariat avec une meilleure dotation.

Elle a terminé son intervention en recommandant de faire de la RSS un outil transformateur pour répondre aux attentes des populations et surtout de multiplier les partages d'expé-

riences entre les états de l'AES afin de consolider les efforts et tirer profit des meilleures pratiques.

Implication des acteurs clés dans le cadre de la RSS

Le communicateur présente Think Peace comme le précurseur des OSC spécialisées sur les questions d'extrémisme violent, de terrorisme et le réseautage des OSC du Sahel en vue d'une coalition contre le phénomène. Ainsi, dit-il, Think Peace, entre 2021 et 2022, a mis en place le réseau Sahel des ONG et OSC pour la PVE et la lutte contre le terrorisme entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Ce réseau rassemble une soixantaine d'OSC pour partager l'expérience malienne et pouvoir construire leur propre plan d'action.

Le communicateur a également parlé du projet de Jeunes Repentis Armés à Jeunes Acteurs de Changement positif (JRA-JAC), une expérience inédite où une OSC a implanté, en étroite collaboration avec l'Etat, un projet de démobilisation et de réintégration de repentis. Durant les deux phases du projet, des centaines de jeunes ont été formés sur les thématiques diverses. Le projet a également permis, dans le cadre de la réinsertion sociale des ex-combattants, de réaliser des activités d'intérêt communautaires et la mise en place de 70 coopératives avec les ex-détenus et ex-combattants, y compris les jeunes des communautés pour des cadres de réinsertion. Il a poursuivi en parlant d'autre initiative comme le projet FOKABEN qui se focalise dans la lutte contre la désinformation. Think Peace, note-t-on, travaille avec l'ensemble des acteurs dans le sens de la désescalade des violences et tensions communautaires.

Think Peace, retient-on, est le point focal des OSC auprès du Secrétariat permanent de prévention et lutte contre l'extrémisme violent ; il travaille avec la plupart des OSC qui évoluent sur les questions d'extrémisme violent et est l'un des architectes de la Politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au Mali.

Avant de venir aux recommandations, l'expert a soulevé le défi de la confiance et de la légitimité avec les questions de gouvernance et de

justice. En effet, la sensibilité des questions sécuritaires et l'hybridité des acteurs (OSC, parti politique, buzzman/ boomerang) font naître beaucoup de méfiances et ne facilitent pas la collaboration. Il a également soulevé le défi de la mobilisation des ressources.

Le communicateur a terminé son intervention par des recommandations. Il propose de tirer toutes les leçons pour renforcer l'Alliance dans l'optique de faciliter la collaboration entre OSC et entre les OSC et le cadre institutionnel de la RSS.

Il recommande de renforcer l'Etat de droit, la gouvernance et surtout de lutter contre la corruption en occurrence le financement du terrorisme (CENTIF) et la collecte et gestion des informations sécuritaires avec (SANAP).

Il recommande aussi de faciliter l'accessibilité des services sociaux de base afin de faciliter le redéploiement de l'Etat ; de lutter contre la désinformation en trouvant des espaces sûrs pour la jeunesse afin de déconstruire le narratif des groupes terroristes sur le terrain.

Il recommande en fin de renforcer le partenariat avec l'ensemble des acteurs internationaux dans la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Quelles sont les mesures prises pour répondre aux formats idéologiques des groupes terroristes et quels rôle et responsabilité des leaders religieux ?

Au niveau national, il y a la stratégie nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme qui est à son deuxième plan d'action. Les plans actions déterminent les activités et la politique nationale. Notre politique est une politique multi-acteurs. Elle met l'accent sur les communautés et les organisations de la société civile parce qu'elles sont plus proches des communautés.

Un comité de coordination de suivi-évaluation coordonne l'ensemble des départements ministériels ; les organisations de la société civile, les représentants des municipalités, le haut conseil islamique, la conférence épiscopale, l'Association des Groupements d'Eglises et Missions Protestantes Evangéliques au Mali et le conseil national de la jeunesse y sont représentés.

Les leaders religieux sont responsables des guides spirituels de leurs fidèles, donc leur rôle est primordial dans la gestion de l'extrémisme violent. C'est au regard de ce rôle fondamental que des guides de discours, contre-discours sont élaborés et les leaders religieux formés.

Rôle et responsabilité des collectivités frontalières dans les mécanismes de lutte contre l'EV

Les frontières ne sont pas des réalités africaines. C'est l'Occident qui nous a amené les frontières. Nous ne connaissons pas les frontières, mais des zones géographiques. Aujourd'hui, pour pouvoir lutter contre ce phénomène, il faut aller vers l'intégration des frontières dans le sens de l'Union Africaine. Nous avons des rencontres régulières avec les représentants des collectivités qui sont, par ailleurs représentées au sein du comité de coordination suivi-évaluation.

Comment assurez-vous la sécurité des ex-combattants à ce qu'ils servent de modèles ?

Nous partageons cette responsabilité avec l'Etat qui a, en premier lieu, la responsabilité de protéger.

Quels mécanismes pour lutter contre le recrutement des jeunes sur les réseaux sociaux ?

La création des activités génératrices de revenus. Tout jeune disposant d'une AGR abandonnera son activité pour s'engager dans les groupes terroristes. Ce mécanisme doit également intéresser le rôle des femmes ; c'est la raison pour laquelle le Mali est allé s'imprégner des centres de réhabilitation du Niger pour impliquer tous les acteurs, y compris les victimes.

Les solutions androgènes pour stopper le financement du terrorisme par le système de zakat ?

Restaurer l'autorité de l'Etat. Ceux qui paient la Zakat le font car c'est le seul moyen de survie en l'absence de l'Etat.

4

LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE : ENJEUX ET DÉFIS POUR UNE RSS EFFICACE ET RESPONSABLE

Lien entre engagement communautaire et RSS

Le communicateur a commencé sa présentation en établissant le constat que la crise sécuritaire a entraîné un repli identitaire des communautés, entamé la cohésion sociale par la communautarisation de la violence et l'émergence de groupes armés à caractère communautaire. Elle a favorisé le développement de stratégies d'adaptation négative des communautés. La nature complexe, multidimensionnelle et transnationale des menaces a amené un changement de paradigme dans la détention du monopole de la violence qui n'est plus exclusive à l'Etat. Il a terminé le point sur les défis en notant que la communautarisation des défis sécuritaires fait appel au besoin d'implication des communautés en vue d'une coproduction de la sécurité. Ainsi, le défi sécuritaire a obligé l'implication de nouveaux acteurs. La légifération des légitimités communautaires pour plus d'implication en est un exemple.

Après les constats, le communicateur a rappelé le cadre institutionnel de participation citoyenne à travers le processus de la réforme du secteur de la sécurité. Il a ensuite fait savoir que même s'il existait un cadre institutionnel propice à la RSS et de participation citoyenne à la RSS, cela ne serait pas sans défis comme le manque de ressources pour la réalisation des activités des CCS, notamment les activités de communication et de sensibilisation. Le faible engagement des acteurs désignés, les tensions politico-administratives, la faible capaci-

té technique en plaidoyer et mobilisation des ressources, l'absence d'outils standard pour la tenue, l'animation, et le suivi des recommandations sont également d'autres défis sur la liste. Il a conclu ce point par les défis liés à l'instabilité institutionnelle de la structure et à la faible coordination entre les différents niveaux qui engendrent des pertes et diminuent l'efficacité de l'ensemble du système.

Le panéliste a également énuméré un certain nombre d'opportunités avant de formuler des recommandations. Concernant les opportunités, il a évoqué la culture du dialogue et de participation à l'action publique ; la bonne structuration et l'expérience de la société civile. Concernant les recommandations, il recommande d'apporter un appui conseil-coaching aux CCS pour leur bon fonctionnement ; de capitaliser l'expérience des brigades de veille communautaires des années 1990 ; de renforcer le plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources ; de mobiliser d'autres partenaires intervenant dans la gouvernance de la sécurité pour appuyer les CCS ; de doter les CCS d'outils de communication, de planification et de gestion administrative et financière adaptés à leurs missions ; de renforcer la communication et la coordination entre les différents niveaux de la réforme du secteur de la sécurité ; d'évaluer périodiquement l'efficacité des institutions du secteur de la RSS par les OSC de veille citoyenne ; de vulgariser le manuel de la RSS produit par le CRSS avec l'appui des partenaires et enfin de renforcer l'engagement communautaire en faveur du renforcement de la sécurité.

Partage de la sécurisation du territoire avec les groupes d'autodéfense

Le communicateur s'est présenté comme apprenant auprès des maîtres Donsos depuis plus de 40 ans et qu'il a été autorisé et envoyé pour intervenir sur le thème. Il a souligné que la communauté initiatique des Donsos était une confrérie apolitique, organisée et hiérarchisée depuis des siècles avant même la colonisation. Elle est la toute première société civile organisée qui a existé dans le Sahel dans beaucoup de domaines, a-t-il soutenu. Cette société civile est à la base de la création des empires et des royaumes que nous connaissons par ici poursuivit-il.

Sur la RSS, il dit que bien avant la naissance de l'armée malienne, les Donsos étaient les protecteurs des personnes et de leurs biens. Les Donsos, ajoute-t-il, sont les fondateurs de plus de 80% des villes, des villages, des hameaux du Mali. Et, enchérit-il, les Donsos sont les premières victimes des groupes armés. De ce fait, en termes de sécurité, les Donsos ont beaucoup contribué, y contribuent encore et sont malheureusement insuffisamment considérés dans leur fonction sociale.

Selon lui, les acteurs étatiques et de la société civile ont un certain mépris des Donsos. Ils ont l'habitude d'associer les Donsos à l'animisme et à l'ignorance. Or, dans la confrérie, on y retrouve de tout : universitaires, professeurs, enseignants-chercheurs, fonctionnaires, paysans, religieux pratiquants, etc. Lui-même en est un exemple puisqu'il est détenteur de doctorat obtenu à la Sorbonne. Il poursuit que si les acteurs avaient essayé de s'approprier le Donsoba, ils comprendraient que c'est toute une philosophie, une culture qui recherche l'équilibre en vue d'une cohabitation entre tous les éléments de la nature, l'homme, la nature (faune-flore) et dont la fonction principale est la protection des personnes et des biens. Ainsi dit-il, le Sahel est la région de l'Afrique où il y a eu le plus grand nombre d'empires qui ont toujours fonctionné sur la base de la société civile dont les Donsos ont toujours été les socles en termes de protection, de défense et de survie des rois et des sujets.

Dans la crise actuelle, l'Etat a encore besoin de la société civile, en premier lieu les Donsos. Il dit comprendre certains critiques vis-à-vis des Donsos par rapport aux comportements de certaines personnes qui se disent être des Donsos, mais comme toute structure sociale, l'armée et la police y compris, il y a des insuffisances et dans le cas des Donsos, la confrérie a été victime de son propre succès. Des jeunes qui n'ont pas suivi le processus initiatique s'empressent de porter la tenue Donsoba et se mettent à jouer les Donsos et comme la confrérie est grande, il est parfois difficile de s'en rendre compte à temps. Il soutient cependant que ces cas ne doivent pas entacher toute la contribution des Donsos à la sécurité des régions du Centre.

Dans le centre du pays, fit-il savoir, les premiers morts ont été les Donsos. Ils ont commencé avec les chefs Donsos puis les chefs peuls. Avant que l'armée monte en puissance, qui assurait la sécurité ? interrogea-t-il ?

Certains ont qualifié les Donsos de milices de l'Etat pour tuer les populations. Les OSC ont toujours mené des activités mais n'ont jamais tenu compte des Donsos. Il en est de même avec les démocraties. « Les FAMA ne parlent pas des Donsos ici mais là-bas, il faut reconnaître à chacun ses mérites », dira-t-il. Il faut valoriser le savoir des Donsos pour la RSS afin que soit mis fin à ce mépris conscient ou inconscient. Il a demandé de reconnaître aux Donsos leur qualité et de les intégrer dans les structures de la société civile. La confrérie des Donsos à l'un des récépissés les plus vieux de l'Afrique occidentale française mais la confrérie fonctionne encore dans sa forme traditionnelle avec une architecture bien hiérarchisée et des règles qui font que toute personne (autorité) n'est pas habilitée à faire déplacer les Donsos et tout déplacement des Donsos doit être le fait du Donsoba. Certaines personnes, physique ou morale, en raison de leur relation personnelle avec des Donsos invitent des individus, mais pas la confrérie.

Il recommande, pour finir, de toujours demander au Donsoba de désigner un représentant afin de permettre la restitution et la prise en compte des évolutions ; il recommande aussi d'approcher les différents maîtres Donsoba pour avoir une meilleure représentation et

un maillage du pays qui peuvent donner une monographie du pays. Il demande également d'apporter un appui aux Donsos tout comme au reste de la société civile. Les FAMA auront un système de renseignement très fiable en s'appuyant sur les Donsos.

La présentation a été suivie de commentaires, témoignages et de questions dont les principales ont été répondues comme suit.

Quel est le lien entre la confrérie des Donsos et le CRSS ?

Les Donsos ne vont pas d'eux-mêmes, ils sont appelés. Il n'y a rien entre les Donsos et le CRSS. Des individus non mandatés peuvent être présents dans leurs activités mais pas en tant que mandataires.

La sécurité alimentaire ne ressort pas dans les questions sécuritaires, cela ne compte-t-il pas ?

Les deux aspects sont liés. D'autant que les groupes armés ont des pratiques de guerre, qui créent l'insécurité alimentaire à travers la destruction des champs, les vols de bétails, etc. il va de soi que la sécurité alimentaire soit cruciale.

Les Donsos accepteraient-ils d'être formés comme les FAMA ?

Nos jeunes sont en train d'apprendre à utiliser les Kalachnikov. Ils ont pris des armes sur les terroristes mais bien sûr, il faut bien que les GA comprennent les règles de guerre. La structure militaire et la structure politique sont bien démarquées mais le tireur de ficèles est en fonction du contexte.

5

LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ : GUERRE INFORMATIONNELLE AU SAHEL

Le communicateur a affirmé, en guise d'introduction, que, dans un contexte sahélien marqué par des conflits persistants, l'instabilité politique et une désinformation galopante, les médias ne sont pas de simples observateurs. Ils doivent être des acteurs clés dans la transformation et la stabilisation des communautés grâce à l'intervention des deux approches majeures et complémentaires : le journalisme de solution (SOJO) et le journalisme sensible au conflit.

La première, le journalisme de solution (SOJO) propose une démarche novatrice en dépassant la simple couverture des problèmes pour mettre en lumière les initiatives et bonnes pratiques qui fonctionnent. Il s'agit d'offrir des pistes concrètes et des récits constructifs pour inspirer des changements positifs. Dans le cadre des réformes sécuritaires au Sahel, le SOJO peut jouer un rôle crucial en orientant le débat public vers des solutions efficaces susceptibles de renforcer ainsi la résilience des populations.

Avec cette approche, le panéliste a soutenu que les médias contribuaient à l'information publique et la lutte contre la désinformation. En effet, il a souligné que dans la guerre de l'opinion, les consommateurs de l'information sont exposés à trois risques majeurs : la mésinformation, la désinformation et la malinformation (MDM) qui s'intensifient et les médias ont une responsabilité cruciale dans la vérification des faits (fact-checking). Cette démarche est essentielle pour freiner la propagation de fausses informations, souvent utilisées comme armes dans les guerres informationnelles au Sahel. Le fact-checking consiste à la fois pour

les médias à vérifier les informations qu'ils mettent à la consommation des populations et la vigilance citoyenne par une éducation du public à vérifier les informations avant de les relayer/partager. Pour ce faire, les médias sont formés à plus de professionnalisme et depuis, de nombreuses fausses informations ont été détectées, retirées et corrigées ; des campagnes éducatives ont mis en évidence les conséquences des fake news dans les crises sécuritaires, permettant ainsi de limiter la panique et les divisions. En plus de combattre la désinformation, cette approche oriente les citoyen.ne.s vers des actions constructives, créant ainsi une mobilisation collective.

Quant au journalisme sensible au conflit aussi appelé journalisme de guerre, il repose sur une couverture responsable et éthique des conflits. L'objectif n'est pas seulement d'informer mais également de réduire les tensions et de promouvoir la paix, tout en évitant les récits sensationnalistes ou biaisés. Cette approche devient essentielle dans un contexte sahélien où les narratifs manipulés alimentent souvent les tensions ethniques, sociales et politiques.

Les médias doivent aller au-delà de l'information brute pour éduquer les citoyens à devenir des consommateurs critiques d'informations. Cela implique de renforcer la culture médiatique pour détecter et contrer les fake news et encourager une participation active des citoyens dans les réformes sécuritaires. Le journalisme sensible au conflit joue un rôle en orientant les récits vers une perspective constructive, tout en mettant en avant les expériences humaines derrière les réformes sé-

curitaires. Cela permet de donner un visage humain à des problématiques complexes.

Après le tour sur les deux approches, l'expert a souligné quelques défis auxquels les médias sont confrontés dans cette fonction, qui sont essentiellement d'ordre technologique et juridique. Ces défis contribuent à la désinformation sur les réseaux sociaux qui sont souvent exploités par des acteurs malveillants pour diffuser des fausses informations et miner la stabilité.

Il a également fait cas des opportunités en reconnaissant que bien que perfectibles, les lois existantes offrent une base pour encadrer la diffusion de fausses nouvelles. Aussi, l'essor des radios communautaires et des plateformes numériques constitue-t-il une opportunité pour élargir l'accès à une information fiable et équitable. A titre d'exemple, des partenariats entre ONG et médias locaux permettent de produire un contenu éducatif de qualité, favorisant ainsi la confiance dans les médias et une meilleure adhésion des citoyens aux réformes sécuritaires.

Dans ce cadre, le SOJO peut servir de catalyseur pour des innovations technologiques et sociales, tandis que le journalisme sensible au conflit garantit que ces efforts soient orientés vers des objectifs de paix et de stabilité.

En conclusion, il a soutenu que les médias sahéniens, en adoptant les principes du SOJO et du journalisme sensible au conflit, ne sont plus de simples témoins des réformes sécuritaires, mais des acteurs clés de la transformation sociale. Il termine en recommandant que, pour maximiser leur impact, il est impératif de renforcer l'éducation aux médias pour promouvoir une consommation responsable de l'information ; d'adapter nos lois aux nouveaux défis numériques, notamment face aux géants technologiques comme les GAFAM et d'encourager les citoyens à vérifier les informations avant de les partager afin de réduire

les effets néfastes de la désinformation.

En matière de désinformation, malinformation, mésinformation. Quelles ripostes contre les diffuseurs de contenus qui polluent l'environnement ?

Le journalisme répond à des règles, on ne diffuse pas n'importe quoi quand on est journaliste. Un journaliste vit dans un milieu. Au-delà de la formation, il relève d'un milieu et sa façon de traiter l'information dépend de son milieu. Les diffuseurs de contenus n'ont souvent pas de filtre ; et le journaliste ne peut pas se le permettre. Il est différent du communicant ou communicateur. Les journalistes ne craignent pas la concurrence avec les diffuseurs de contenus, car les objectifs et stratégies sont différents. Le journaliste doit rester professionnel, crédible à tout moment : la collecte, le traitement rigoureux et la diffusion de l'information.

Le journalisme ne peut pas se faire sans les véritables acteurs qui tiennent compte de l'éthique et du contexte. Les informations doivent être sensibles à la préservation de la sécurité, l'intégrité du Mali.

Avant, l'armée était la grande muette et aujourd'hui l'armée est bruyante, on voit des images du théâtre des opérations et de fausses images circulées ?

L'armée, la grande muette n'est pas par rapport à la communication. La communication aujourd'hui, c'est être ou ne pas être car le vide de communication sera comblé par quelqu'un. Les terroristes communiquent, les vidéomans communiquent et l'armée doit communiquer. Par rapport aux images, les géants des réseaux sociaux travaillent sur les contenus diffusés, et l'armée doit pouvoir le faire. Mais l'armée doit communiquer et combler le besoin. Ce que je peux ajouter, est qu'il faut éviter de partager n'importe quoi. Car avec la nouvelle législation, partager une fausse information est puni.

6

LES DÉFIS DE LA TRANSPARENCE ET DE LA REDEVABILITÉ DANS LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

Le panel a été animé par le coordinateur de l'AC-RSS. Il a soulevé un certain nombre d'interrogation sur la transparence et la redevabilité.

Il est d'abord parti du fait que le Mali est un pays avec un contexte sécuritaire qui justifie un certain nombre de chose, mais, interrogea-t-il, si le contexte justifie-t-il que le budget de la défense passe de 70 à 500 milliards en 2025. Il a poursuivi en disant qu'au regard du volume de la part de la défense dans la loi de finance, on était en droit de se poser des questions si les deniers publics investis dans le cadre de la défense avaient des contours transparents.

Dans son exposé, le communicateur a déclaré qu'il s'est souvent opposé au recours au secret d'état et de sûreté comme moyen pour ne pas donner suite au contrôle citoyen de la gestion dans la défense. Il a admis qu'il était normal que tout ce qui relève de la défense ne peut être communiqué, par exemple, la nature des armes peuvent être cachée, mais au Mali, tout est mis sous le secret même le montant. Il y a un aperçu d'un certain nombre d'activités planifiées mais une fois les achats faits plus d'informations. Certains organismes attachés au ministère de la défense n'ont aucune considération pour le civil, pas même ses représentants et pensent qu'il n'a rien à voir avec les questions de défense. On ne peut pas permettre à tout le monde d'avoir accès aux informations sensibles, mais le Mali pourrait s'inspirer d'autres pays disposant d'un mécanisme de contrôle à chaque niveau de secret défense. Il est possible de couvrir la nature de l'utilisation du décaissement de l'argent, mais les montants décaissés doivent être connus. Le secret d'Etat ne devrait pas constituer un raccourci.

Le communicateur a également interrogé le cas des marchés publics de la défense et de la sécurité, qui, de son constat, ne font pas l'objet d'appel public. Par conséquent, il n'y a aucune visibilité sur l'exécution desdites lignes budgétaires. Aucun contrôle ni audit ne concerne les structures de défense. Or, la transparence fait partie de la RSS (et occupe une bonne place dans le document d'orientation de l'Union africaine sur la réforme du secteur de la sécurité). Pour le communicateur, le contexte demande certes certaines mesures d'exception, mais il faut un minimum de contrôle de performance et d'audit car la loi existe pour les mêmes secteurs ainsi que la défense. Les mesures exceptionnelles ne doivent pas devenir la règle.

Avant de terminer, il a insisté sur la défaillance du système de contrôle du secteur de la sécurité et de la défense. Ainsi fit-il savoir que la seule mission d'audit connu est celui impliquant l'achat d'avion présidentiel, et cela en raison de la pression des bailleurs. Le scandale révélé par cet audit en dit long sur la nécessité de plus de transparence dans le secteur de la défense. Cela rend opportunes les missions d'audit, de contrôle et de performance au-delà des inspections et des contrôles internes. Il est normal qu'une structure externe mène une vérification du secteur de la défense et de la sécurité. Ceci est légalement prévu et refusé de s'y soumettre est une violation de la loi.

Il termine son exposé sur les rapports des organes d'inspection et de contrôle qui sont souvent synthétisés avant de les rendre publics, ce qui ne permet pas un regard critique.

Le ministère de la défense dispose-t-il d'une inspection ? si oui, certainement que le contrôle se fait à l'interne au niveau de l'inspection ?

Le contrôle interne existe, mais les contrôles internes sont faits pour les besoins internes de ces ministères et leurs rapports internes. La loi exige le contrôle externe pour s'assurer que le contrôle interne soit bien fait. Le seul fait de savoir qu'il y a un compte à rendre amène à plus de rigueur.

Questionner la loi sur la programmation militaire, le budget est voté au parlement et au sein du parlement, il y a une commission de défense. Les avez-vous questionnés ?

Nous avons approché le CNT mais à ce niveau, il y a une autocensure. C'est le cas avec presque toutes les structures de contrôle externe, qui s'autocensurent car soit elles savent que l'armée ne va pas se soumettre ou va exercer une pression, donc elles s'autocensurent et cela montre des faiblesses institutionnelles et légales.

Vu le contexte du pays, ne serait-ce pas plus logique de laisser les militaires travailler au regard des changements opérés de leur arrivée au pouvoir à maintenant ?

Le résultat à lui seul ne saurait suffire pour justifier les dépenses. Cela est d'autant plus important qu'il conviendrait de savoir le coût de ces résultats pour le contribuable. Le contrôle

citoyen est une obligation légale et un droit ; il profite à la défense elle-même. Il permet de faire des critiques pour une efficacité du secteur de la défense. Il faut optimiser et penser qu'il y a d'autres secteurs qui ont besoin d'argent. Le défaut de contrôle n'est ni institutionnel, ni l'égal. Légalement, la loi prévoit les contrôles internes et externes. Les institutions de contrôle existent et sont suffisamment outillées. Il y a une mauvaise volonté de toutes les parties, chacun essayant d'aménager l'autre pour des convenances personnelles.

Il faut aller vers cette fonction citoyenne et le forum doit penser à mettre une équipe en place pour ce travail car le renseignement est aussi couvert du même sceau de secret d'Etat. A cet égard, la société civile doit faire du plaidoyer lobbying en faveur d'une politique nationale de défense et de sécurité qui prévoit tous les mécanismes de transparence et de redevabilité, y compris un cadre d'intervention de la société civile. Cette dernière doit renforcer sa collaboration avec le parlement où les discussions sur la défense sont souvent faites à huis clos. Cela exigera aussi de la société civile à nettoyer en son sein car on y retrouve de tout. Il y a des acteurs de la société civile qui ont leur propre agenda. La société civile n'est pas toujours neutre, crédible et impartiale comme on le pense. Il faut oser regarder à l'intérieur de la société civile pour comprendre certaines résistances au contrôle ; on ne peut pas permettre à tout le monde d'avoir accès aux informations sensibles.

7

PRÉSENTATION DU CADRE PRATIQUE DE COLLABORATION ENTRE L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ CIVILE : CADRE ET MÉTHODE

Ce panel a été animé par la présidente de Sahéliennes pour la gouvernance, paix et sécurité. La communicatrice a caractérisé la société civile en disant qu'elle englobe des associations, faitières et autres qui sont à but non lucratif et ne font pas partie du gouvernement. Ensuite, elle a abordé les modèles de collaboration possible entre l'Etat et les OSC, qui couvrent tous les domaines de la RSS, y compris, entre autres, l'identification des besoins sécuritaires des différentes couches des populations (femmes, jeunes) ; l'appui-conseils et orientations aux acteurs étatiques de sécurité ; la promotion d'une culture de redevabilité et de transparence dans les secteurs de la défense et de la sécurité ; le renforcement des capacités des agents du secteur de la sécurité ; la participation à la détermination des activités lors de la formulation des politiques publiques de sécurité ; la documentation des cas de violation des droits humains commises par les acteurs (étatiques et non) qui est un travail très important pour la consolidation de la paix ; le travail avec les médias pour sensibiliser et informer la population et remonter les besoins humanitaires des populations vulnérables ; la conduite de séance de dialogue civilo-militaires, à l'instar d'IMRAP, qui permet le rapprochement entre les civils et les militaires. Les OSC font également le travail de suivi-évaluation des politiques/stratégies/plans d'actions nationaux, des objectifs, résultats des activités dont le contrôle citoyen de l'action publique. Pour l'experte, la participation des OSC à la RSS est une exigence du cadre normatif et opérationnelle car ce sont les OSC qui sont plus proches et qui travaillent pour le

bien de la communauté.

Après l'exposé des modèles, l'experte a attiré l'attention sur les défis de la collaboration dont la priorisation de la sécurité nationale au détriment des autres droits et libertés individuelles ; l'insuffisance de débat et de contrôle sur les questions de sécurité et défense ; l'insuffisance de coordination des organisations de la société civile intervenant dans le domaine de la RSS ; la faible capacité de certaines OSC parce qu'elles sont financées ou soutenues par des agents ou certains services de sécurité et l'insuffisante prise en compte des contributions des OSC. A titre d'exemple, elle cite le rapport du Forum AC-RSS qui est à sa 3^{ème} édition mais il n'est pas sûr qu'une recommandation de l'Alliance ait déjà été prise en compte par l'Etat.

Après la présentation, les questions suivantes, notamment les défis d'organisation et de fonctionnement des organisations de la société civile ont guidé les échanges.

Comment comprendre la société civile et l'efficacité des OSC ?

Le problème majeur des OSC est un problème de gouvernance interne : elles ne respectent pas leur propre règle statutaire. En plus, il y a le défaut de restitution qui n'implique pas tous les membres. Il y a un problème de redevabilité et d'alternance : les membres fondateurs refusent de céder leur place car l'association est devenue une entreprise rentable dont il ne faut pas perdre le contrôle. La société civile englobe les associations, les faitières, qui sont à but non lucratif et qui ne font pas partie du gouvernement. Les OSC sont parfois

financées par le gouvernement mais cela ne fait pas d'elle une agence de l'Etat. Les OSC doivent être indépendantes.

La question d'indépendance est diversement interprétée par les participant.e.s dont certains pensent que le financement des OSC partenaires extérieurs ne devrait pas être considéré comme un manque d'indépendance vu que l'Etat lui-même est soutenu par des partenaires techniques et financiers. Ainsi, ce qui semble compter, c'est l'engagement de la société civile pour l'intérêt commun.

En revanche, les participant.e.s font état de la création opportuniste d'OSC depuis le début de la crise ; leur mission a tendance à suivre le courant des financements ; elles n'ont pas d'identité, ni de lignes directrices. L'Etat est interpellé dans sa mission de gestion des partenaires sociaux en imposant le respect des différents mécanismes de contrôle interne (règlements, statuts et manuel de procédure) et externe par les PTF (à travers inspection de la vie morale, matérielle, financière et comptable, les rapports et évaluations périodiques et d'impact ainsi que le retour des communautés bénéficiaires).

Pire, la société civile cherche à conquérir le pouvoir politique et à gérer les affaires publiques.

Les OSC sont-elles objectives dans le monitoring des droits de l'homme, qui accable tout temps l'Etat ?

Le monitoring et le rapportage des droits de l'homme relèvent du domaine d'organisations spécialisées (reconnues généralement par l'Etat soit au niveau national ou international) qui travaillent avec des experts formés sur la base d'outils et d'indicateurs. On ne peut pas mentir sur les faits qui sont vérifiables. Il y a des OSC qui font le monitoring de tous les secteurs de la sécurité humaine dans le but d'encourager l'action et d'orienter la décision de l'Etat. Amnesty international est par exemple spécialisé dans le monitoring et le rapportage des droits humains.

La fiabilité des OSC qui vont parfois chercher des informations auprès des structures de la sécurité et de la défense et la méconnaissance des procédures justifient en grande partie le sentiment d'opacité (LOPM et LOPMSI) que la société civile pointe du doigt. On ne peut pas permettre à n'importe qui d'avoir accès aux informations de la sécurité et de la défense nationale. Sinon il existe bien des cadres et canaux par lesquels les OSC peuvent avoir accès à beaucoup d'informations mais il revient à la société civile pour une meilleure redevabilité du secteur de la sécurité et de la défense de travailler à avoir du crédit vis-à-vis des acteurs clés de la sécurité.

8

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Tout en reconnaissant les efforts des plus hautes autorités de la transition pour la défense et la sécurité nationale, la 3^{ème} édition du Forum a voulu être un cadre d'essor de la société civile sur les autres champs de la RSS aujourd'hui marginalisé en raison de l'approche tout militaire ou tout défense. Elle a également été un cadre de réflexion pour renforcer la dynamique de la société civile à être un partenaire de la RSS qui travaille avec le cadre institutionnel de la RSS au Mali. A cet égard, l'AC-RSS a été retenue par les participant.e.s pour être le cadre de concertation entre l'Etat et la société civile en matière de RSS.

En guise de recommandations, elles sont adressées aux acteurs, notamment :

Etat

1. Revoir l'approche stratégique de conception et de mise en œuvre de la RSS privilégiant le tout sécuritaire : cela affaiblit la sécurité humaine, pilier essentiel de la RSS ;
2. Relever le niveau de rattachement politique du cadre institutionnel de la RSS à la Présidence ou à la Primature ;
3. Accentuer et promouvoir la collaboration entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie pour plus d'efficacité, d'efficacité et de durabilité des résultats ;
4. Créer au niveau du Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité (C-RSS) un fonds regroupant la totalité des ressources étatiques mobilisées par départements/acteurs pour le financement des activités inscrites dans le plan d'action de la stratégie ;
5. Suggérer aux PTF intervenant dans la RSS la désignation d'un point focal comme seule interlocutrice du CRSS ;
6. Renforcer l'Etat de droit, la gouvernance et surtout de lutter contre la corruption en occurrence le financement du terrorisme (CENTIF) et la collecte et gestion des informations sécuritaires ;
7. Renforcer le partenariat avec l'ensemble des acteurs internationaux dans la lutte contre la criminalité transfrontalière dans le respect des principes de l'action publique ;
8. Œuvrer à faire de la RSS un outil transformateur pour répondre aux attentes des populations ;
9. Multiplier les partages d'expérience entre les Etats de l'AES afin de consolider les efforts et tirer profit des meilleurs pratiques en matière de réforme ou de gouvernance de la RSS.

Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité

1. Vulgariser le manuel de la RSS produit par le CRSS avec l'appui des partenaires ;
2. Renforcer l'engagement communautaire en faveur du renforcement de la sécurité
3. Impliquer d'avantage la confrérie des Donsos en respectant leur mode d'organisation et de fonctionnement.

AC-RSS et société civile

1. Apporter un appui conseil-coaching aux Comités consultatifs de sécurité (CCS) pour leur bon fonctionnement et une meilleure prise en compte des besoins des populations ;

2. Doter les CCS d'outils de communication, de planification et de gestion administrative et financière adaptés à leurs missions ;
3. Renforcer la communication et la coordination entre les différents niveaux de la réforme du secteur de la sécurité ;
4. Evaluer périodiquement l'efficacité des institutions du secteur de la RSS par les OSC de veille citoyenne ;
5. Adapter les lois aux nouveaux défis numériques ; encourager et mettre à la disposition des médias les moyens pour vérifier les informations avant de les partager, pour réduire les effets néfastes de la désinformation ;
6. Faire un plaidoyer lobbying pour avoir une politique nationale de défense et de sécurité qui doit prévoir les mécanismes y compris le cadre d'intervention de la société civile ;
7. Travailler à documenter toutes les initiatives et les recommandations de la société civile afin de faire de l'Alliance un cadre de promotion des initiatives de la SC et d'information publique sur la RSS. L'AC-RSS doit travailler à adapter ses statuts aux défis de l'inclusivité, de l'indépendance, de la transparence, de la redevabilité, de la crédibilité et surtout celui du financement afin de jouer pleinement son rôle d'interface sur les questions relatives à la RSS.

ANNEXE 1

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Allocution du Coordinateur National de l'AC-RSS

Après les protocoles d'usage, le Coordinateur de l'Alliance a d'abord justifié le choix du thème de cette troisième édition en soutenant que tout comme à la création de l'Alliance où « les organisations de la société civile étaient le maillon manquant en termes d'effectivité dans le processus de réforme du secteur de la sécurité ». Selon lui, le thème de cette édition se justifie également par le contexte sociopolitique peu favorable et l'effacement progressif de la société civile dans la mise en œuvre de la RSS. Dans la même logique, il a soutenu que les OSC ont beaucoup de choses à dire, beaucoup de choses à proposer et l'Alliance qui regroupe plus d'une soixantaine d'OSC est un vrai outil à la disposition des autorités pour rendre le processus en cours plus inclusif. Dans l'optique de mettre les participants au même niveau de compréhension, il a rappelé l'organisation, le fonctionnement et surtout les activités de l'Alliance dont les formations des membres, la revue RSS Sahel (deuxième numéro). Il a aussi précisé qu'AC-RSS servait de think tank, de suivi-évaluation du processus de la RSS dont celui du plan d'action de la RSS, des études dont la dernière est relative à la trajectoire des femmes dans les processus de paix depuis 1990. Il a terminé ses propos par des remerciements à l'endroit des partenaires de l'Etat, le Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité (C-RSS) et de la Friedrich Ebert Stiftung (FES) en occurrence.

Allocution de la Représentante Résidente de la FES

Après les salutations d'usage, la Représentante Résidente a d'abord présenté la FES Comme une fondation politique allemande née en 1925 engagée au Mali depuis 54 ans pour la participation citoyenne, la justice sociale, la paix et la RSS. La Représentante a ensuite mentionné certaines activités de la FES en partenariat avec des acteurs maliens, l'Alliance évidemment, à savoir des études et projets sur la thématique de la RSS. Tout en rappelant les rôles de l'Etat, incluant la sécurité, La Représentante Résidente a aussi insisté sur le devoir de la participation citoyenne qui permet de façonner des institutions sécuritaires au service du peuple. Elle a terminé en rappelant l'importance des deux jours de travaux et en félicitant l'AC-RSS.

Allocution du Représentant du Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité (CRSS)

Le représentant du Commissariat a, après avoir exprimé le conflit d'agenda n'ayant pas permis la participation du commissaire en personne, remercié l'AC-RSS pour avoir confié la présidence des activités d'ouverture des travaux du 3^{ème} Forum au Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité.

Selon le représentant du Commissariat, le choix du thème démontre la bonne compréhension du cadre institutionnel de mise en œuvre de la RSS. Néanmoins, il a tenu à rappeler le cadre institutionnel de mise en œuvre de la RSS qui

a été fixé par le décret N°2024-0327/PT-RM. Le cadre comprend un Comité d'orientation présidé par le ministre de la sécurité, un Commissariat à la RSS (organe opérationnel chargé de la coordination des acteurs) et des comités consultatifs au niveau régional et local. Il a ensuite présenté le résumé de quelques actions du CRSS dont la base de travail est la stratégie nationale de la RSS d'avril 2022 et son plan d'action 2022-2024 bientôt à termes. Dans le cadre de ces deux instruments, le CRSS mène des campagnes de sensibilisation et d'infor-

mation. Il a enchaîné avec le rôle de la société civile qu'il appelle « sentinelle » de la RSS et a invité les participant.e.s à ne ménager aucun effort pour dégager les voies et moyens permettant à la société civile de jouer pleinement sa partition dans le processus.

Il a terminé en marquant la disponibilité du CRSS pour toutes suggestions et participations et en saluant l'ensemble des partenaires de la RSS au Mali, la FES et l'Alliance à l'occasion.

Figure 2

Vue du présidium lors de la cérémonie d'ouverture

AC-RSS



ANNEXE 2

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Le mot de clôture de la 3^{ème} édition du Forum a été prononcé par le représentant de la Friedrich-Ebert Stiftung. Après les mots de félicitations à la coordination de l'AC-RSS pour le succès de la 3^{ème} édition et aussi pour le nombre de membres de l'Alliance qui continue de grandir, signe que l'AC-RSS est en train de se positionner sur les questions de RSS comme l'interlocuteur de la société civile auprès du cadre institutionnel de l'Etat (le CRSS), le représentant de la FES a félicité l'AC-RSS désormais reconnue comme l'interface des OSC auprès de l'Etat sur les questions de RSS et est revenu sur certains points essentiels ressortis des discussions et échanges pouvant

compléter les recommandations à l'adresse de l'AC-RSS en termes de renforcement de la collaboration avec le CRSS, d'accroissement de la collaboration avec les membres et de la valorisation par les membres de leur faitière pour plus de légitimité auprès de l'Etat. Dans ce sens, l'AC-RSS doit s'abstenir de concurrencer ses membres ; elle doit être un cadre fédératif qui ouvre les portes pour ses membres. Aussi, la faitière doit se faire connaître par les organisations de la société civile intervenant sur les questions de RSS et montrer la plus-value qu'elle offre. Cela passera aussi par la mise à jour du site internet de l'Alliance.

Figure 3

Photo de famille

AC-RSS



LISTE DES FIGURES

- 1 Figure 1
Participation au forum
- 25 Figure 2
**Vue du présidium lors de la
cérémonie d'ouverture**
- 26 Figure 3
Photo de famille

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AC-RSS	Alliance Citoyenne d'Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité	GAFAM	Acronyme des géants du Web — Google (Alphabet), Apple, Facebook (Meta), Amazon et Microsoft
AES	Alliance des Etats du Sahel	IMRAP	Institut Malien de Recherche-Action pour la Paix
AGR	Activité génératrice de revenus	ISSPC	Inspecteurs des services de sécurité et de la Protection Civile
CR	Compte-rendu	JRA-JAC	Jeunes Repentis Armés à Jeunes Acteurs de Changement positif
C-RSS	Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité	MDM	Mésinformation, la désinformation et la malinformation
CCS	Conseils consultatifs de sécurité	ONG	Organisation non gouvernementale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	OSC	Organisation de la société civile
CENTIF	Cellule Nationale De Traitement Des Informations Financières	PLF	Programme de Leadership Féminin
CNDH	Commission nationale des droits de l'homme	PTF	Partenaires techniques et financiers
CNT	Conseil national de Transition	PT-RM	Président de Transition-République du Mali
DCAF	Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité	PVE	Prévention de l'extrémisme violent
DDG	Groupe Danois de Déminage	RSS	Réforme du secteur de la sécurité
EV	Extrémisme violent	SNAP	Surveillance Nutritionnelle et Alerte Précoce
FAMA	Forces armées maliennes	SOJO	Journalisme de solution
FDS	Forces de défense et de sécurité	VBG	Violences basées sur le genre
FES	Friedrich-Ebert-Stiftung	WANEP	Réseau Ouest Africain pour l'édification de la paix
GA	Groupes armés		

À PROPOS DE L'AC-RSS

L'Alliance Citoyenne pour la Réforme du Secteur de la Sécurité est une organisation (faitière) qui regroupe une soixantaine d'organisations de la société civile qui évoluent dans les domaines : Gouvernance, paix, sécurité, développement, droits de l'homme, promotion du genre, justice, éducation, culture, etc. Elle a été créée en mai 2022 et reconnue officiellement par l'Etat du Mali suivant récépissé n°0794/GDB-CAB.

À PROPOS DE LA FRIEDRICH EBERT STIFTUNG

Fondée en 1925, la FES est la plus ancienne fondation politique d'Allemagne. Elle doit son nom, son existence et sa fonction à l'héritage politique de Friedrich Ebert, le premier président allemand élu démocratiquement. Fidèle à sa fonction de fondation politique proche d'un parti social-démocrate, la FES appuie son action sur les valeurs fondamentales de la social-démocratie que sont la liberté, la justice et la solidarité.

IMPRESSUM

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, Faso Kanu

BP. 428 Bamako - Mali

Tél. +223 44 90 60 30 - 44 90 60 29

E-Mail : info@fes-mali.org

Site web: www.mali.fes.de

@ Alliance Citoyenne d'Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité

Hamdallaye ACI 2000, Immeuble ALLIANZ

Tél. : 60996024/76300958

E-Mail : contact@ac-rss.org

Site web: <https://ac-rss.org>

Les idées et thèses développées dans le présent papier sont celles de l'AC-RSS et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FES. L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES.

ISBN : 978-99952-75-45-7

© 2024



RENFORCER LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ EN AMPLIFIANT LA COLLABORATION ENTRE L'ÉTAT ET LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



Revoir l'approche stratégique de conception et de mise en œuvre de la RSS privilégiant le tout sécuritaire (cela affaiblit la sécurité humaine, pilier essentiel de la RSS) et relever le niveau de rattachement politique du cadre institutionnel de la RSS à la Présidence ou à la Primature ;



Renforcer la communication et la coordination entre les différents niveaux de la réforme du secteur de la sécurité et évaluer périodiquement l'efficacité des institutions du secteur de la RSS par les OSC de veille citoyenne ;



AC-RSS doit travailler à documenter toutes les initiatives et les recommandations de la société civile afin de faire de l'Alliance un cadre de promotion des initiatives de la SC et d'information publique sur la RSS. L'AC-RSS doit travailler à adapter ses statuts aux défis de l'inclusivité, de l'indépendance, de la transparence, de la redevabilité, de la crédibilité et surtout celui du financement afin de jouer pleinement son rôle d'interface sur les questions relatives à la RSS.

Pour d'amples informations, consultez le site :

<https://mali.fes.de/>